

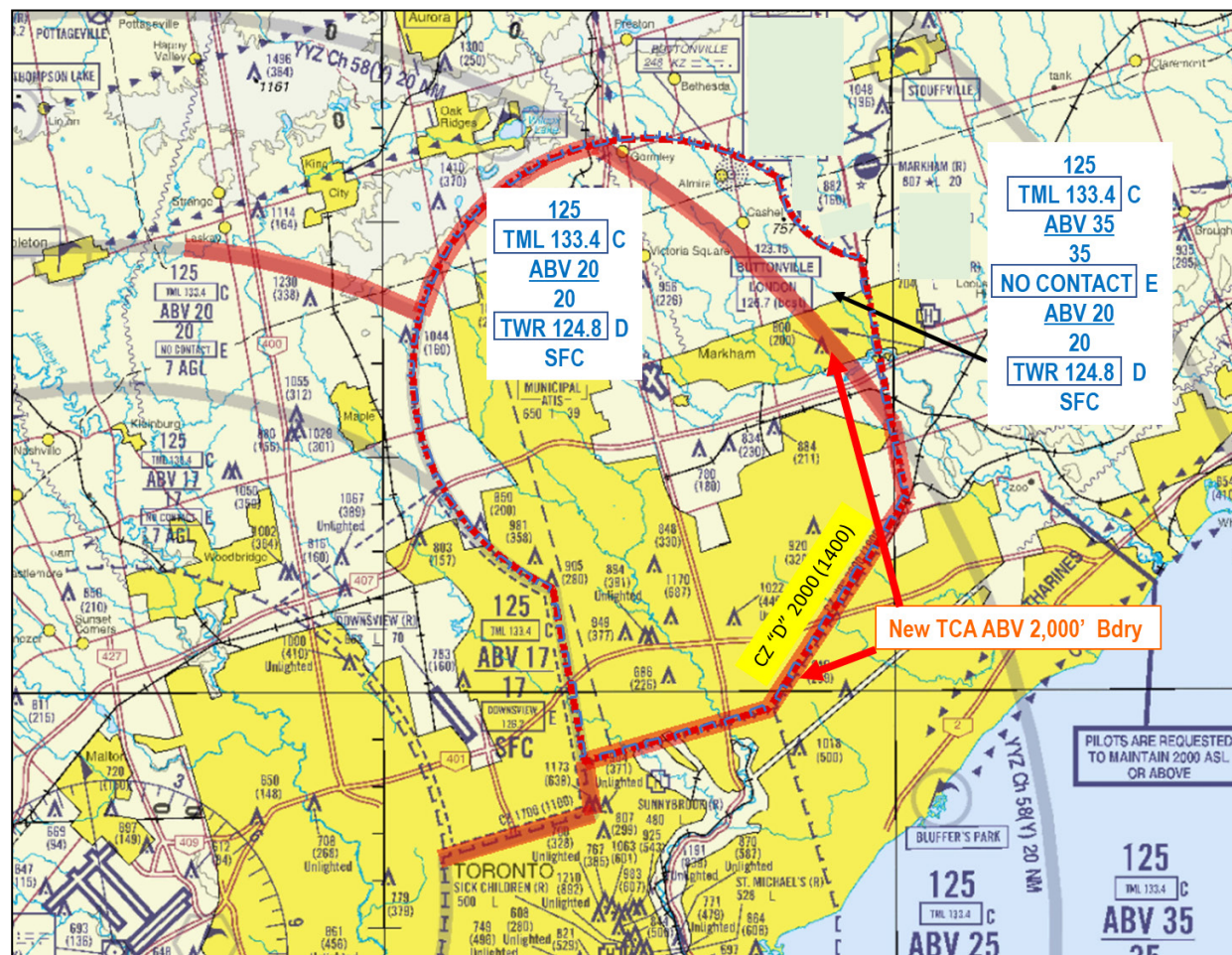
SUPPLÉMENT DE L'AIP CANADA (OACI) 50/18

MODIFICATIONS À LA ZONE DE CONTRÔLE DE BUTTONVILLE ET À LA RÉGION DE CONTRÔLE TERMINAL DE TORONTO TORONTO (ONTARIO)

(Remplace l'AIC 23/18)

Afin d'améliorer la gestion de la circulation des aéronefs à l'aéroport international Lester B. Pearson de Toronto (CYYZ), le plafond de la zone de contrôle de Buttonville sera abaissé à 2 000 pieds au dessus du niveau de la mer (ASL). De plus, la limite de la région de contrôle terminal de Toronto (TCA), dont le plafond est établi à 2 000 pieds ASL, sera élargie pour englober la majorité de la zone de contrôle de Buttonville (voir l'esquisse de carte ci-dessous).

La modification décrite ci-dessus entrera en vigueur le 13 septembre 2018 à 0901Z UTC (temps universel coordonné). Utiliser le présent supplément de l'AIP jusqu'à ce que la carte de région terminale pour les règles de vol à vue (VTA) (AIR 1900) soit publiée au printemps 2019.



NE PAS UTILISER AUX FINS DE NAVIGATION

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

NAV CANADA
Service à la clientèle
77, rue Metcalfe
Ottawa, (Ontario) K1P 5L6

Tél. : 800-876-4693
Télec. : 877-663-6656
Courriel : service@navcanada.ca



James Ferrier
Directeur, Gestion de l'information aéronautique